



record K 32 M / K 42 M

Notice d'utilisation

Your global partner for entrance solutions

www.record.group

Identification du document

Numéro d'article.: 121-006454678
Version: 1.1
Date de publication: 05/07/2022

Traduction du manuel original

Subject to technical modifications
Copyright © agtatec ag

Table des matières

Liste des changements	4
1 Sécurité	5
1.1 Présentation des pictogrammes	5
1.2 Usage conforme aux dispositions	5
1.3 Dangers d'ordre général	6
1.4 État de l'art.....	8
1.5 Équipement de protection individuelle	8
1.6 Accessoires et Responsabilité	9
2 Généralités	10
2.1 Objet et application des instructions	10
2.2 Droit d'auteur	10
2.3 Identification du produit.....	10
2.4 Fabricant BLASI GmbH	10
2.5 Groupe cible	10
2.6 Définition des termes	11
3 Description	12
3.1 Affichage graphique	12
3.1.1 Principaux composants mécaniques	12
3.2 Description de la porte tambour manuelle	13
3.3 Équipement de sécurité	13
3.3.1 Cellules de sécurité du vantaux du tourniquet.....	13
4 Options	14
4.1 Commande d'éclairage	14
4.2 Frein limiteur de rotation	14
4.3 Vantaux de tambour rabattables et/ou parois de tambour rabattables.....	14
4.4 Modes de verrouillage de tourniquet	15
4.4.1 Verrouillage électromagnétique de la partie tournante	15
4.4.2 Verrouillage électromagnétique des tourniquets (Fail Secure).....	15
4.4.3 Serrure de tourniquet à crémone	16
4.4.4 Serrure d'angle de tourniquet	16
4.5 Modes de fermeture nocturne.....	16
4.5.1 Dispositif de fermeture nocturne manuel	16
4.5.2 Fermeture nocturne « homme mort »	16
5 Caractéristiques techniques	18
5.1 Conditions environnementales	18
5.2 Données relatives au raccordement électrique (optionnel)	18
6 Service et entretien	19
6.1 Généralités	19
6.2 Travaux de contrôle mensuels impartis à l'exploitant	19
6.3 Nettoyage et entretien	21
7 Dérangements	22
7.1 Comportement en cas de dérangements	22
7.2 Conseils pour le dépannage	22
8 Mise hors service et élimination des déchets	23
8.1 Déclassement.....	23
8.2 Démontage et élimination des déchets.....	23

Liste des changements

Remplacer	Localisation
Révision complète de toutes les sections et du contenu	Document entier
Nouvelle structure de section	Document entier
Révision de tous les graphiques	Document entier

1 Sécurité

1.1 Présentation des pictogrammes

Pour une meilleure lisibilité du texte, il est fait usage des symboles suivants :



INSTRUCTION

Indications et informations particulièrement utiles pour un déroulement correct et efficace du travail.



ATTENTION

Indications spéciales indispensables pour le bon fonctionnement du système.



ATTENTION

Détails importants à lire absolument pour le bon fonctionnement du système.



PRUDENCE

Situation potentiellement dangereuse, qui pourrait conduire à des lésions corporelles et des dommages matériels légers.



AVERTISSEMENT

Situation de danger latent, qui peut provoquer des lésions corporelles graves voire mortelles et des dégâts matériels considérables.



DANGER

Situation de danger imminent, qui peut entraîner des lésions corporelles graves voire mortelles.



DANGER

Situation de danger imminent ou latent, qui peut conduire à un choc électrique et provoquer ainsi des lésions graves voire mortelles.

1.2 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.

1.3 Dangers d'ordre général

La section suivante indique les dangers émanant de l'installation, même si cette dernière est utilisée de manière conforme.

Les consignes de sécurité ici indiquées doivent être respectées afin d'éviter tout risque de dysfonctionnement, de dégâts matériels ou de blessures de personnes et d'éviter toute situation dangereuse.

De même, les consignes de sécurité spécifiques mentionnées dans les autres sections du présent manuel doivent être respectées.



ATTENTION

Les réglementations spécifiques au pays doivent être observées et appliquées !



ATTENTION

Afin d'éviter tout dysfonctionnement, des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne doivent pas se trouver dans la zone de détection de capteurs.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à des réglages non conformes !

- a) Des réglages non conformes risquent d'être à l'origine de dysfonctionnement, dégâts matériel ou blessures de personnes.
 - ⇒ Ne pas débrancher le système pendant la nuit.
 - ⇒ Ne confier les réglages qu'à du personnel qualifié.
 - ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
 - ⇒ Faire éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
 - ⇒ Effectuer le contrôle et la maintenance conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à un nettoyage ou un entretien insuffisant ou inexistant !

- a) Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligé du système peut être à l'origine de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes.
 - ⇒ Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
 - ⇒ Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
 - ⇒ Maintenir le système exempt de neige et verglas.
 - ⇒ N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
 - ⇒ N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
 - ⇒ Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
 - ⇒ Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou blessures dû à l'ouverture, la fermeture ou la rotation intempestive de la porte !

- a) La porte risque de s'ouvrir, de se fermer ou de tourner de manière intempestive. D'où risque de dégâts matériels ou de blessure de personnels.
- ⇒ Il est interdit à des personnes de se tenir dans la zone d'ouverture du système.
- ⇒ Veiller à ce que des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne se trouvent pas dans la zone de détection des capteurs.
- ⇒ Ne pas effectuer de réglages sur l'unité de commande, pendant que le système est utilisé.
- ⇒ Faire immédiatement éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
- ⇒ Retirer les objets de la zone d'ouverture.
- ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- ⇒ Ne pas vouloir passer à tout prix dans un système en cours de fermeture.



PRUDENCE

Risque d'écrasement et de sectionnement de membres du corps !

- a) Toute inattention pendant le fonctionnement du système peut être à l'origine de graves blessures des membres du corps, voire de leur sectionnement.
- ⇒ Ne pas mettre les mains dans le système lorsque certaines de ses parties se trouvent en mouvement.
- ⇒ Se tenir à distance respectueuse lorsque des parties du système se trouvent en mouvement.
- ⇒ Ne pas pousser ou toucher le système pendant qu'il se trouve en mouvement.
- ⇒ Pendant le fonctionnement, ne pas ouvrir ou retirer des protections.
- ⇒ Ne pas démonter durablement des protections du système.
- ⇒ N'effectuer le contrôle, le service, la maintenance et le nettoyage que pendant que le système est immobilisé et arrêté.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou de blessures dû au non fonctionnement de dispositifs de sécurité !

- a) Risque de dégâts matériels ou de blessures pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas, sont manipulés ou mis hors service.
- ⇒ Ne jamais mettre des dispositifs de sécurité hors service ou les manipuler.
- ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance des dispositifs de sécurité conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures en cas d'utilisation par des personnes non autorisées !

- a) Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes si des personnes non autorisées utilisent le système.
- ⇒ Les enfants de moins de 8 ans ne doivent utiliser le système que sous surveillance.
- ⇒ Il est interdit à des enfants de jouer avec ou sur le système ou de le nettoyer et l'entretenir.
- ⇒ Les personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont restreintes et celles disposant de connaissances ou expériences insuffisantes ne doivent utiliser le système que sous surveillance ou doivent avoir reçu des instructions et les avoir comprises.



DANGER

Danger de mort dû au courant électrique!

- a) En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.
 - ⇒ Avant de commencer à travailler sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
 - ⇒ Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
 - ⇒ Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
 - ⇒ Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
 - ⇒ Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



DANGER

Danger mortel dû au non fonctionnement des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie!

- a) Risque de graves blessures, pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie ne fonctionnent pas correctement.
 - ⇒ Ne jamais débrancher le système de protection anti-incendie pendant la nuit.
 - ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
 - ⇒ Ne pas enlever les consignes de sécurité apposées sur l'installation.
 - ⇒ Ne jamais condamner des portes de protection anti-incendie, ni les tenir ouvertes ou en empêcher la fermeture de quelque manière.
 - ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance du système de protection anti-incendie conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.
 - ⇒ Contrôler le système de protection anti-incendie et le faire entretenir selon la situation de la technique.

1.4 État de l'art

L'installation a été développée selon les dernières techniques et les règles reconnues en matière de sécurité et répond, selon les options et les measurements, aux exigences de la Directive Machines 2006/42/CEG et des normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions.



ATTENTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, mise en service, inspection, entretien ou dépannage sur la porte automatique.
Après la mise en service ou la réparation, merci de remplir la liste de contrôle et de la déposer chez les clients.
Nous recommandons la conclusion d'un contrat d'entretien.

1.5 Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle est utilisé pour protéger les personnes contre les effets néfastes sur la sécurité. Le personnel doit porter un équipement de protection individuelle pendant les différents travaux sur et avec le système.

L'équipement de protection individuelle est expliqué ci-dessous:



La protection auditive est utilisée pour protéger l'ouïe du bruit. En règle générale, la protection auditive est obligatoire, à partir du moment, où une conversation normale avec d'autres personnes n'est plus possible.



La protection de la tête sert à protéger contre les chutes et les projections de pièces et de matériaux. Elle protège également la tête contre les chocs d'objets durs.



Les lunettes de sécurité sont utilisées pour protéger les yeux des projections de pièces, de la poussière ou des éclaboussures.



Les gants de protection sont utilisés pour protéger les mains contre les frottements, les abrasions, les perforations ou les blessures graves et pour les protéger des brûlures en contact avec des surfaces chaudes.



Les chaussures de sécurité protègent les pieds contre l'écrasement, la chute de pièces et le glissement sur des surfaces glissantes. La résistance à la perforation des chaussures garantit que les objets pointus ne pénètrent pas le pied.



Le gilet haute visibilité est utilisé pour que le personnel soit vu. Avec une visibilité et une attention améliorées, le gilet haute visibilité protège le personnel dans les zones de travail animées des collisions avec les véhicules.

En fonction du lieu et l'environnement de travail, les équipements de protection individuelle varient et doivent être adaptés. En plus de l'équipement de protection pour des travaux spécifiques, le lieu de travail peut nécessiter d'autres équipements de protection individuelle (tels qu'un harnais de sécurité).

Dans les zones hygiéniquement protégées, des exigences spéciales ou supplémentaires peuvent être imposées aux équipements de protection individuelle. Ces exigences doivent être respectées lors du choix de l'équipement de protection individuelle. En cas d'incertitude quant au choix de l'équipement de protection individuelle, le responsable de la sécurité doit être consulté.

1.6 Accessoires et Responsabilité

La sécurité et la fiabilité de fonctionnement de la porte ne sont garanties qu'à condition d'utiliser les accessoires recommandés par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications arbitraires de la porte ou de la mise en œuvre d'accessoires non autorisés.

2 Généralités

2.1 Objet et application des instructions

Ces instructions font partie intégrante du système et permettent une manipulation efficace et sûre du système. Afin de garantir le bon fonctionnement, les instructions doivent être accessibles à tout moment et gardées à proximité immédiate du système.

Bien que seule la forme masculine soit choisie pour des raisons de meilleure lisibilité, les informations concernent les membres des deux sexes.

Avant de commencer à travailler, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation. La condition de base pour un travail en toute sécurité est de respecter les consignes de sécurité et de suivre les instructions de manipulation. En outre, les réglementations et les règles de sécurité locales s'appliquent.

Le manuel peut être remis sous forme d'extraits au personnel instruit qui est familier avec le fonctionnement sur le système.

Les illustrations sont destinées à une compréhension de base et peuvent différer de la présentation réelle. Des représentations spécifiques sont contenues dans les dessins.

2.2 Droit d'auteur

Le droit d'auteur portant sur les instructions demeure auprès de:

BLASI GmbH

Carl-Benz-Str. 5-15

D – 77972 Mahlberg

Les instructions ne doivent être ni reproduites, ni diffusées, ni utilisées à des fins concurrentielles sans autorisation écrite de l'entreprise BLASI GmbH.

Toute infraction astreint à des dommages et intérêts.

Sous réserve de changements techniques.

Il peut en résulter des différences entre le produit et ce manuel.

2.3 Identification du produit

La plaque signalétique située sur la porte fournit une identification exacte du produit.

2.4 Fabricant BLASI GmbH

BLASI GmbH Système de porte automatique

Carl-Benz-Str. 5-15

D-77972 Mahlberg

Allemagne

Téléphone: +49 7822-893-0

Fax: +49 7822-893-119

2.5 Groupe cible



PRUDENCE

Risque de blessure dû à une qualification insuffisante du personnel!

Si du personnel non qualifié effectue des travaux sur l'installation ou se trouve dans la zone dangereuse de l'installation, des dangers peuvent survenir et entraîner des blessures graves et des dommages matériels considérables.

- a) Toutes les travaux ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.
- b) Tenir le personnel non qualifié éloigné des zones dangereuses.

Ce manuel d'utilisation s'adresse aux groupes cibles indiqués ci-dessous :

- Exploitant de l'installation :
toute personne en charge de l'entretien technique de l'installation
- Opérateur de l'installation :
toute personne qui manie quotidiennement l'installation et a reçu des instructions en conséquence.

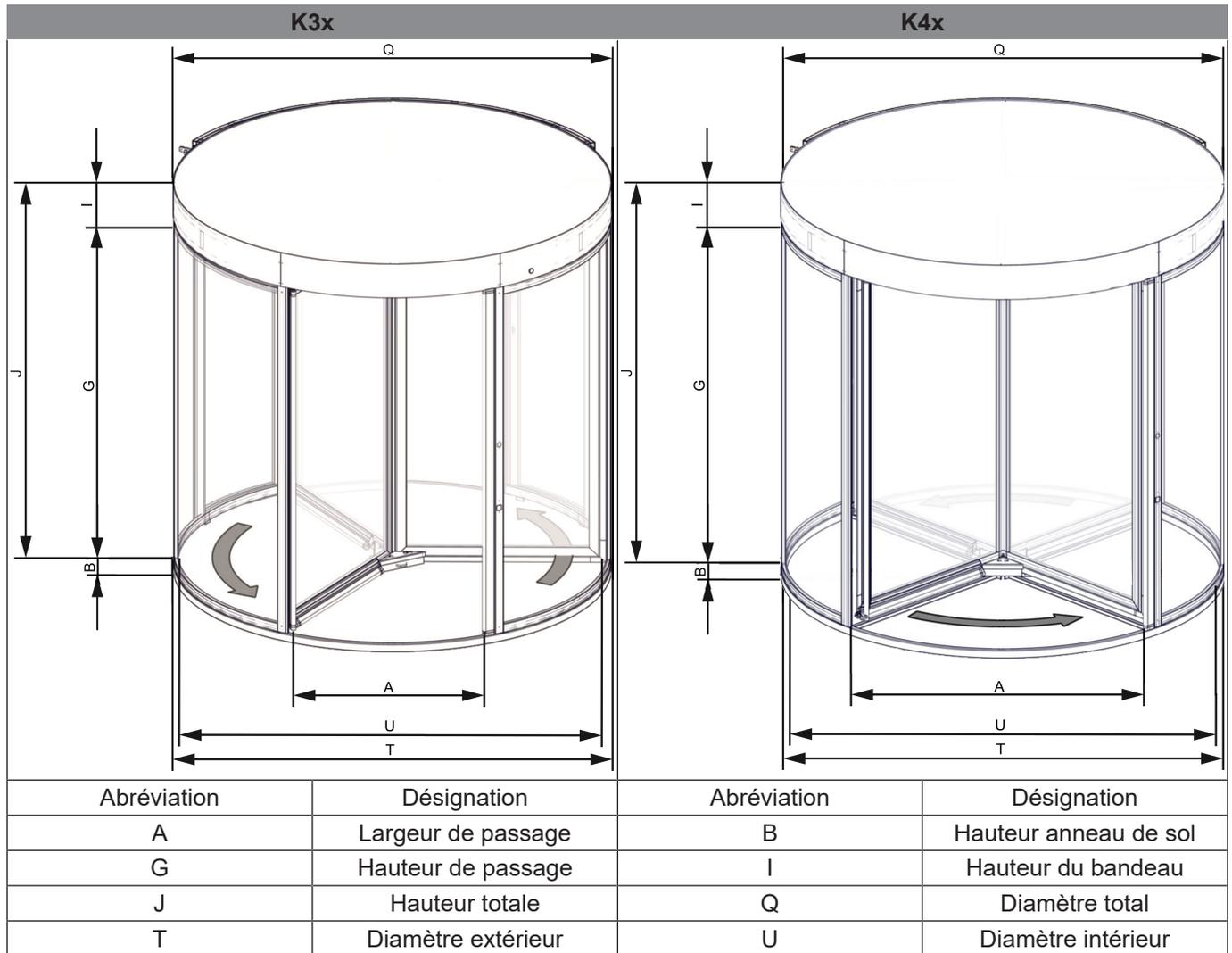
2.6 Définition des termes

Terme :	Explication :
Système	<p>Le terme est également utilisé dans ces instructions comme synonyme du produit. Les opérateurs de portes, portes tambours, portes coulissantes, etc. sont appelés un système.</p> <p>Si les informations contenues dans ces instructions se rapportent à un type spécifique, cela est indiqué en conséquence dans le texte.</p>
Utilisateur	Les utilisateurs sont toutes les personnes qui utilisent le système.
Opérateur système	Le propriétaire respectif est appelé l'opérateur système, qu'il utilise le système en tant que propriétaire ou qu'il le transmette à des tiers.
Représentant agréé	Le représentant agréé reprend certaines parties des obligations du fabricant en ce qui concerne le respect des exigences de la Directive machines. En particulier, le représentant agréé peut également mettre le système sur le marché et/ou signer des déclarations CE d'incorporation.
Personnel qualifié	<p>Le personnel qualifié est autorisé et formé pour effectuer les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Démontage, Assemblée, Mise en service, Opération, Audit, Maintenance, Dépannage, Déclassement <p>Le personnel qualifié a plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine technique, par exemple en tant que mécanicien ou ajusteur de machines.</p> <p>Le personnel qualifié est conscient des risques résiduels liés à l'installation et est, grâce à sa formation professionnelle, ses connaissances et son expérience, capable d'effectuer le travail qui lui est assigné et d'identifier et d'éviter de manière autonome les éventuels points de danger.</p>
Fabricant	Le fabricant est celui qui conçoit et/ou construit des machines ou des machines incomplètes dans le cadre de la Directive machines.
Phases de vie	Toutes les phases de l'état et de l'utilisation du système sont appelées phases de vie. Cela s'applique à partir du moment où le système quitte l'usine jusqu'à ce qu'il soit éliminé.
Personnel	Toutes les personnes qui effectuent des activités sur et avec le système sont appelées personnel. Le personnel peut être, par exemple, l'opérateur, le personnel de nettoyage ou le personnel de sécurité. Le personnel satisfait aux qualifications requises par le fabricant.
Technicien S.A.V.	Spécialiste qualifié et habilité par le fabricant ou par son mandataire pour l'exécution de la mise en service, la maintenance et la réparation des installations.

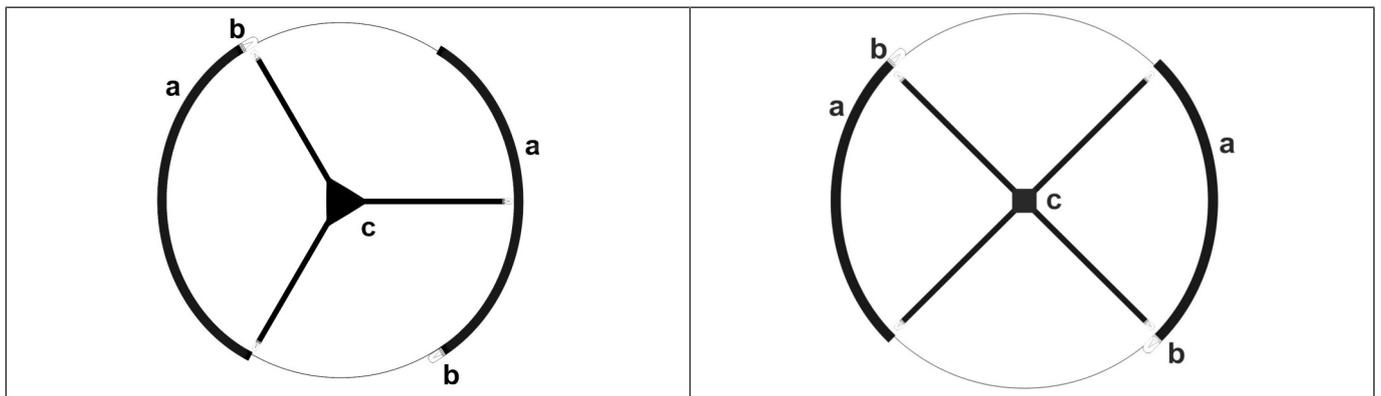
3 Description

3 Description

3.1 Affichage graphique



3.1.1 Principaux composants mécaniques



Abréviations	Désignation
a	Paroi de tambour Cadre courbe et fixe en aluminium destiné à recevoir une garniture courbe en vitrage ou en lambris.
b	Bord de la cloison du tambour Profil de cadre vertical servant d'élément structurel pour recevoir les éléments de commande.
c	Tourniquet, unité de rotation Partie intérieure rotative de la porte.

3.2 Description de la porte tambour manuelle

Le système se compose de trois ou quatre tourniquets. Il peut être actionné manuellement au moyen de poignées montées horizontalement ou verticalement. Le sens de rotation recommandé est généralement le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Le tourniquet peut être verrouillé individuellement à l'aide de différents systèmes de verrouillage. Une verrouillage nocturne optionnel peut être monté sur le système.

L'éclairage du plafond est généralement commandé par un interrupteur fourni par le client ou par un système de gestion du bâtiment.

Selon l'équipement, un frein limiteur de rotation est intégré. Si la vitesse de rotation du système est trop rapide, à cause de personnes ou du vent, le frein limiteur de rotation peut être utilisé pour limiter la vitesse à la valeur prédéfinie.

3.3 Équipement de sécurité

3.3.1 Cellules de sécurité du vantaux du tourniquet

Les vantaux des tourniquets sont équipés de bandes de sécurité en caoutchouc.

Les bandes de sécurité servent de protection pour réduire l'écrasement, par exemple des mains, des pieds et des talons.

4 Options

4 Options

4.1 Commande d'éclairage

L'éclairage est généralement actionné par un interrupteur (prestation client) ou par un système de gestion technique du bâtiment (GTB).

4.2 Frein limiteur de rotation

Selon l'équipement, le mécanisme d'entraînement comprend un frein limiteur de rotation électronique ou hydraulique intégré. Celui-ci empêche une rotation trop rapide du tourniquet en cas de franchissement trop rapide de la porte tambour. La limitation de la vitesse de rotation se règle au niveau du frein limiteur de rotation.

4.3 Vantaux de tambour rabattables et/ou parois de tambour rabattables

Le système peut, par exemple, être conçu avec des battants de tourniquet articulés et/ou, dans le cas d'un système à trois battants, également avec des parois de tambour articulées.

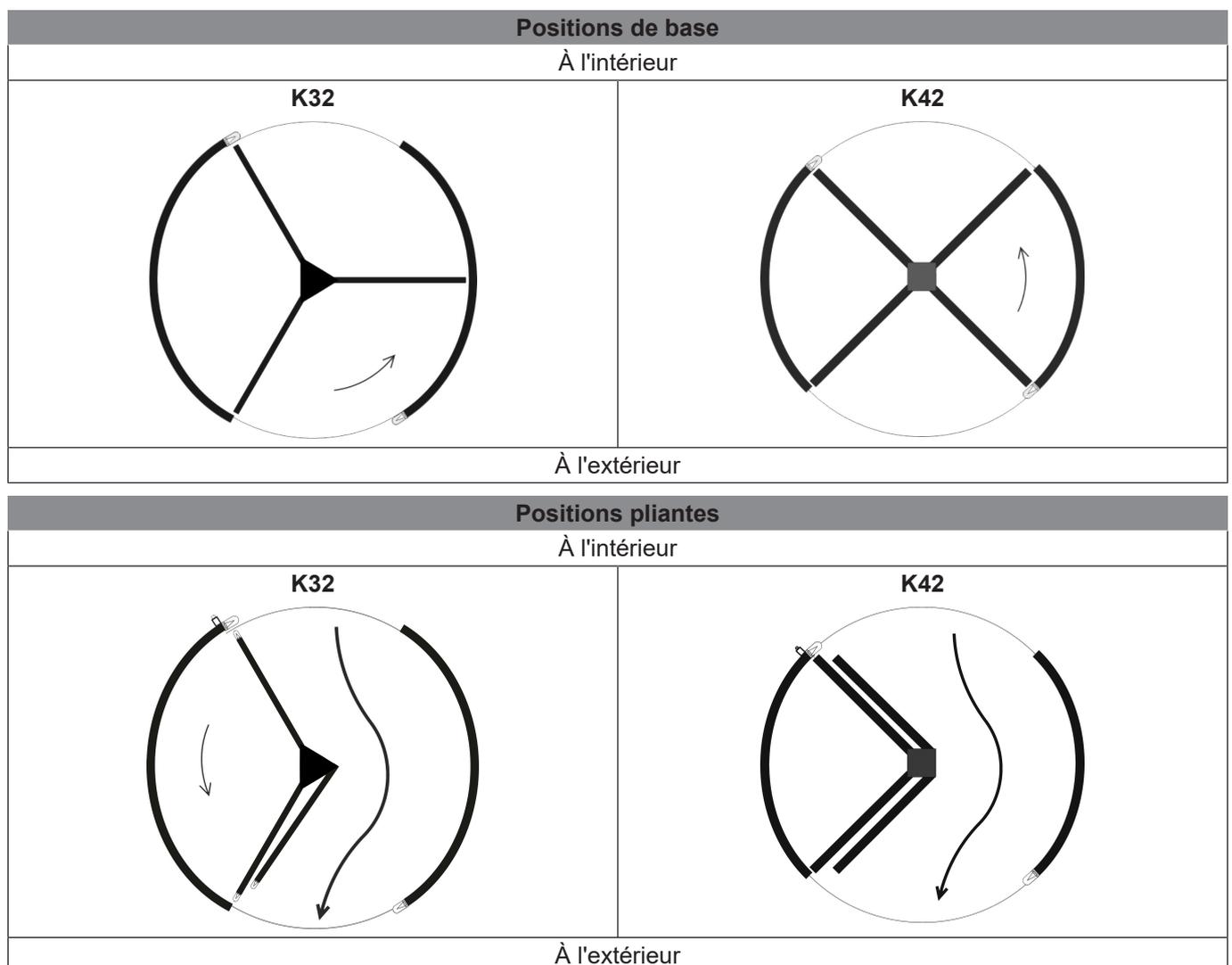
Si un vantail de tourniquet et/ou une paroi de tambour est ouvert manuellement, cet état est signalé par le commutateur de surveillance de la commande du système. En même temps, le mouvement du tourniquet s'arrête immédiatement dans tous les modes de fonctionnement et la commande du système est désactivée.

Afin de pouvoir continuer le mode de fonctionnement réglé, tous les bras du tourniquet et/ou les parois du tambour doivent être réengagés manuellement dans leur position d'origine.

Le tourniquet démarre automatiquement et continue le mode de fonctionnement réglé.

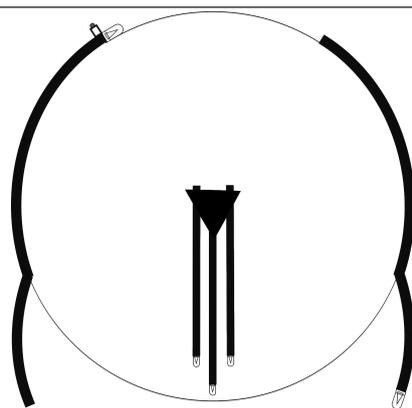
Les battants des tourniquets pliants sont maintenus en position par des serrures électriques ou mécaniques.

Les parois des tambours pliants sont maintenues en position par des aimants.



Parois de tambour pliantes uniquement pour le K32

À l'intérieur



À l'extérieur

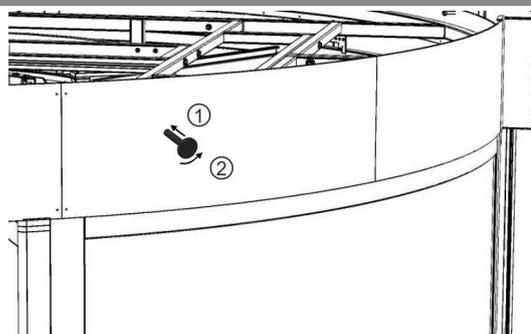
4.4 Modes de verrouillage de tourniquet

4.4.1 Verrouillage électromagnétique de la partie tournante

Déverrouiller la partie tournante.

① Tirer le bouton.

② Tourner le bouton à fond vers la droite, puis le relâcher.

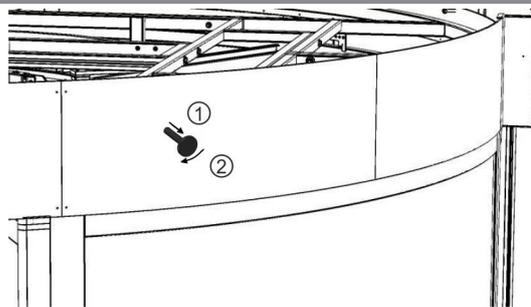


Verrouiller la partie tournante.

① Tourner le bouton vers la gauche.

② Relâcher le bouton qui doit alors se rétracter.

En restant en dehors de l'installation faire tourner lentement la partie tournante à la main pour l'amener à la position de base et entendre le pêne de verrouillage s'enclencher. Contrôler le blocage de la partie tournante : on ne doit plus pouvoir faire tourner la partie tournante.



4.4.2 Verrouillage électromagnétique des tourniquets (Fail Secure)

**INSTRUCTION**

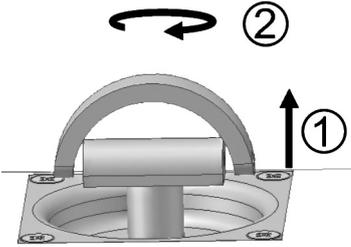
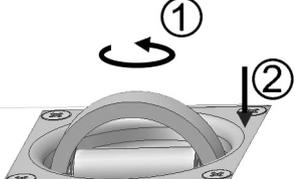
Fail Secure = verrouillage monostable, verrouillé sans courant.

Le système est équipé d'une serrure à tourniquet. En mode de fonctionnement VERROUILLÉ, le tourniquet est automatiquement verrouillé dans la position de base et déverrouillé lorsqu'un autre mode de fonctionnement est sélectionné.

En cas de panne de secteur, l'état VERROUILLÉ ou DÉVERROUILLÉ est maintenu. Si le tourniquet est verrouillé en cas de panne de courant, il peut être déverrouillé au moyen d'un dispositif de déverrouillage manuel (poignée d'étrave).

Veuillez noter les étapes suivantes:

4 Options

Déverrouillage de la serrure du tourniquet	
	<ul style="list-style-type: none">- Tirer la poignée d'étrave.- Tournez la poignée d'étrave vers la droite jusqu'à la butée et relâchez.
Réinitialisation du verrouillage du tourniquet	
	<ul style="list-style-type: none">- Tournez la poignée d'étrave vers la gauche.- Relâchez la poignée d'étrave, la poignée d'étrave doit se rétracter vers le bas.

4.4.3 Serrure de tourniquet à crémone

Le tourniquet est bloqué par une serrure à crémone intégrée au profilé du dormant de porte avec la construction du plafond ou, en complément, avec une douille intégrée au plancher.

4.4.4 Serrure d'angle de tourniquet

Le tourniquet est bloqué par encastrement positif par une serrure d'angle posée sur le profilé de dormant de porte inférieur, par la rotation du barillet intégré, avec une douille intégrée dans le plancher.

4.5 Modes de fermeture nocturne

4.5.1 Dispositif de fermeture nocturne manuel

Dispositif de fermeture nocturne à verrouillage mécanique à crémone ou à levier pivotant

Le verrouillage et le déverrouillage de la fermeture nocturne se fait via un cylindre profilé intégré dans l'encadrement de la porte.

Si le dispositif de fermeture nocturne est verrouillé, il doit d'abord être déverrouillé manuellement et entièrement ouvert.

Par la suite, les modes de fonctionnement de la porte peuvent être réglés.

4.5.2 Fermeture nocturne « homme mort »



PRUDENCE

Risque d'écrasement fermeture nocturne

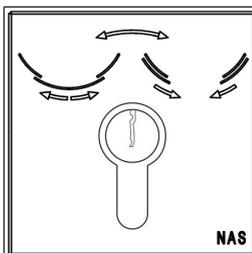
a) Écrasement, cisaillement ou happement des doigts/mains

⇒ Pour éviter tout risque d'écrasement, la fermeture nocturne doit rester parfaitement visible à l'opérateur pendant les marches d'OUVERTURE et de FERMETURE.



INSTRUCTION

Si la fermeture nocturne est verrouillée manuellement (p.ex. à l'aide d'une serrure à crémone), assurez-vous que les vantaux de fermeture nocturne ont été déverrouillés manuellement au préalable, avant d'actionner le commutateur à clé.



Exemple de commutateur

Elle se manœuvre au moyen d'un commutateur à clé.

Opération d'ouverture : Le dispositif de fermeture nocturne peut être ouvert en tournant la clé du commutateur rotatif vers la droite (voir sens de la flèche) et en la maintenant dans cette position. Si le dispositif de fermeture nocturne est verrouillé électriquement, son déverrouillage se fait en même temps. L'opération d'ouverture s'arrête aussitôt que l'on arrête de tourner ou de maintenir la clé du commutateur rotatif. On peut reprendre l'opération d'ouverture en tournant à nouveau la clé vers la droite et en la maintenant dans cette position.

Opération de fermeture : Le dispositif de fermeture nocturne peut être fermé en tournant la clé du commutateur rotatif vers la gauche et en la maintenant dans cette position. L'opération de fermeture s'arrête aussitôt que l'on arrête de tourner ou de maintenir la clé du commutateur rotatif. Si le dispositif de fermeture nocturne est verrouillé électriquement, son verrouillage se fait automatiquement en position fermée.

Détection de collision : Si un vantail du dispositif de fermeture nocturne bute contre un obstacle pendant la fermeture ou l'ouverture, la fermeture nocturne s'interrompt et reste immobilisée. On lance l'opération suivante de fermeture ou d'ouverture en tournant à nouveau la clé du commutateur rotatif et en la maintenant dans cette position.

5 Caractéristiques techniques

5 Caractéristiques techniques

5.1 Conditions environnementales

Plage de température	De -15 jusqu'à +50° C
Plage d'humidité	Jusqu'à 85% rel. d'humidité relative, sans effet de condensation

5.2 Données relatives au raccordement électrique (optionnel)

Éclairage	
Tension d'alimentation:	230 VAC
Fréquence:	50-60 Hz
Puissance nominale:	max. 120 W
Protection réseau:	disjoncteur 10A avec déclenchement caractéristique C ou K
Tension de commande:	12 VDC
Classe de protection:	1
Degré de protection:	IP 20

Verrouillage électrique nocturne	
Tension d'alimentation:	230 VAC
Fréquence:	50-60 Hz
Puissance nominale:	max. 120 W
Protection réseau:	disjoncteur 10A avec déclenchement caractéristique C ou K
Tension de commande:	24 VDC
Classe de protection:	1
Degré de protection:	IP 20

6 Service et entretien

6.1 Généralités

Conformément à la législation en vigueur, l'opérateur d'un système de portes automatiques est responsable de sa maintenance et de sa sécurité.

Les accidents ou les défauts peuvent être évités si l'opérateur du système prend soin de celui-ci.

Tests

Type de test	Mesure
Inspection visuelle	Vérifier que les vantaux, les guides, les roulements, les dispositifs de limite, les capteurs et la fixation des points d'écrasement et de cisaillement ne sont pas endommagés.
Inspection mécanique	Vérifier que les fixations sont bien ajustées.
Contrôle de sécurité (sorties et issues de secours)	Vérifier que les capteurs, les dispositifs de sécurité et les dispositifs de surveillance sont bien ajustés et intacts.
Test de fonctionnement	Vérifier le fonctionnement des interrupteurs, des opérateurs, des contrôleurs, des dispositifs de stockage de l'énergie ou de l'alimentation et des capteurs. Vérifier également le réglage des dispositifs de sécurité et le réglage de toutes les séquences de mouvement, y compris les points d'extrémité.

Service

Type de service	Mesure
Réglage et nettoyage	Nettoyer et régler les paliers, les points de coulissement et la transmission de puissance.

À des fins de documentation et d'information, les travaux de test et de dépannage ainsi que l'état du système sont consignés dans un carnet de test. Le carnet de test doit être conservé pendant au moins un an ou jusqu'au prochain test/service.



ATTENTION

L'intervalle de test et/ou de service selon les spécifications du fabricant est d'au moins 1 à 2 fois par an.



ATTENTION

Les pièces de rechange et d'usure recommandées et planifiées peuvent être demandées auprès de votre centre de service.

6.2 Travaux de contrôle mensuels impartis à l'exploitant

Les essais et inspections mensuels des différents composants par l'exploitant ne demandent que peu de temps et servent en particulier à prévenir les accidents causés par une mauvaise manipulation de l'installation. En fonction de l'équipement de l'installation, nous recommandons que les travaux d'inspection suivants soient effectués sur une base mensuelle.

Test / contrôle	Procédure	Résultat attendu
Contrôle visuel de tous les bords sensibles	– Procéder au contrôle visuel de tous les bords sensibles.	– Les bords sensibles ne doivent pas présenter de dommages mécaniques et doivent être montés correctement et solidement sur toute leur longueur.

6 Service et entretien

Tablier de porte / panneaux latéraux	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifiez l'état des lunettes. – Vérifiez l'état des scellés / profils. 	<ul style="list-style-type: none"> – Aucun dommage au verre. – Pas de scellés arrachés (perte d'énergie). – Le système est la "carte de visite" de votre entreprise. Assurez-vous qu'il est en parfait état.
--------------------------------------	---	---



PRUDENCE

Risque d'enfermer des personnes à l'intérieur de la partie tournante.

- a) Pincements et contusions dus aux vantaux de la partie tournante.
 ⇒ Effectuer un contrôle visuel pour exclure que des personnes aient été enfermées.

Contrôle visuel des avertissements et du marquage des boutons et interrupteurs	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier la présence et la bonne lisibilité des avertissements. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les avertissements doivent tous être présents, bien lisibles et solidement fixés.
Contrôle visuel du revêtement de sol	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier que le revêtement de sol ne présente pas d'endroits endommagés, d'inégalités du sol, d'encrassement sous le revêtement de sol ni d'endroits où l'on pourrait trébucher. 	<ul style="list-style-type: none"> – Il ne doit pas y avoir d'endroits endommagés ni d'endroits où l'on pourrait trébucher. Éliminer les encrassements éventuels.



PRUDENCE

Risque de brûlures, surfaces chaudes !

- a) Brûlures sur les doigts / mains lorsque vous remplacez les ampoules !
 ⇒ Laisser les ampoules refroidir pendant au moins 5 minutes avant de les remplacer et porter éventuellement des gants.

Contrôle visuel de l'éclairage	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôler la bonne fixation des luminaires encastrés et les allumer. 	<ul style="list-style-type: none"> – Tous les luminaires doivent être montés correctement et doivent fonctionner.
Test fonctionnel Verrouillage nocturne	<ul style="list-style-type: none"> – Fermer et verrouiller le verrouillage nocturne. – Vérifier si le verrouillage nocturne est bien verrouillé en essayant de le déplacer. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le verrouillage nocturne est complètement fermé et verrouillé.
Caisson d'habillage	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifiez la fixation du caisson d'habillage. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les caisses d'habillage doivent être complètement fermées et solidement verrouillées dans les charnières.
Essai de fonctionnement du frein limiteur de rotation	<ul style="list-style-type: none"> – Faire tourner le tourniquet à une vitesse supérieure au pas jusqu'à ce qu'intervienne un freinage automatique de la vitesse de rotation. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le tourniquet doit être plus difficile à pousser. – Le tourniquet doit être plus facile à pousser après que sa vitesse de rotation a été réduite.
Essai de fonctionnement du verrouillage du tourniquet , par exemple serrure à crémone ou serrure d'angle .	<ul style="list-style-type: none"> – Faire tourner le tourniquet pour l'amener à sa position de verrouillage. – Verrouiller la serrure. – Vérifier que le tourniquet est bien bloqué en essayant de le pousser. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le tourniquet est bien verrouillé.

Contrôle visuel du marquage des surfaces vitrées	– Vérifier la présence du marquage.	– Le marquage des surfaces vitrées doit se trouver à hauteur des yeux et ne doit pas pouvoir s'enlever.
--	-------------------------------------	---

6.3 Nettoyage et entretien



DANGER

Avertissement de tension électrique dangereuse!

- a) Danger de mort par électrocution
 - ⇒ Ne touchez pas au système d'entraînement si le système est sous tension.
 - ⇒ Ne pas éclabousser d'eau dans le mécanisme d'entraînement.



INSTRUCTION

Si disponible, sélectionnez le mode de fonctionnement **MANUEL** avant de commencer le processus de nettoyage et actionnez également un interrupteur d'arrêt d'urgence.



ATTENTION

Le système doit être maintenu exempt de saleté, de feuilles, de neige et de glace!

- a) Contactez un spécialiste en cas de salissures fortes.
- b) L'utilisation de sel ou de gravier de voirie devant les zones d'accès et à l'intérieur de l'usine doit être évitée.
- c) Il est recommandé d'imprégner les cellules de sécurité et les capteurs avec un produit d'entretien hydrofuge.



ATTENTION

Tout autre produit de nettoyage non mentionné ci-dessus ne doit pas être utilisé!

Quoi	Intervalles	Nettoyants
Parties générales	Une fois par semaine	Chiffon humide, solutions aqueuses à base d'agents tensioactifs neutres ou faiblement alcalines, vinaigre alimentaire dilué dans de l'eau
Capteurs, bords sensibles	Une fois par semaine	Nettoyant plastiques
Revêtements de sol	Une fois par semaine	Aspirateurs / Nettoyeurs à tapis

7 Dérangements

7 Dérangements

7.1 Comportement en cas de dérangements



ATTENTION

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le rideau doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une élimination en règle des défauts et en l'absence de risques.

7.2 Conseils pour le dépannage

Dérangements	Causes	Remèdes
Pas de fonction de la porte / panne de courant	<ul style="list-style-type: none">– Panne de courant– Ligne d'alimentation électrique interrompue– Fusible défectueux– Interrupteur principal désactivé	<ul style="list-style-type: none">– Vérifier l'alimentation électrique– Vérifier l'interrupteur principal– Service de contact
Verrouillage de la porte impossible	<ul style="list-style-type: none">– La porte ne se trouve pas entièrement en position de verrouillage	<ul style="list-style-type: none">– Pousser la porte pour l'amener à sa position de verrouillage
La porte ne s'ouvre pas	<ul style="list-style-type: none">– Le dispositif de verrouillage est bloqué ou accroché– Dispositif de verrouillage défectueux	<ul style="list-style-type: none">– Déblocage manuel– Service de contact
La porte ne se ferme pas	<ul style="list-style-type: none">– Obstacle dans la zone de protection	<ul style="list-style-type: none">– Supprimer l'obstacle– Service de contact
Panne de secteur	<ul style="list-style-type: none">– Fusible déclenché– Fusible grillé– Interrupteur principal désactivé	<ul style="list-style-type: none">– Vérifier le fusible– Contrôler l'alimentation de réseau– Vérifier l'interrupteur principal

8 Mise hors service et élimination des déchets

8.1 Déclassement

Lors de l'arrêt ou de la mise hors service, le système est déconnecté du secteur et toute batterie est débranchée.



INSTRUCTION

Après chaque arrêt temporaire, une nouvelle mise en service doit être effectuée.

8.2 Démontage et élimination des déchets



ATTENTION

Trier toutes les pièces de la machine par matériau et les éliminer selon les prescriptions et directives locales.



INSTRUCTION

Les systèmes de portes automatiques peuvent être complètement démontés dans l'ordre inverse.

La porte automatique est notamment composée des matériaux suivants:

Aluminium:

- Profilés de bras
- Boîte d'engrenage, Habillage du mécanisme
- Profilés des vantaux et profilés latéraux
- Divers profilés et petites pièces

Pièces en acier / fer:

- Boîtier inox, Plaque de fond, Boîte à évidement pour installation dans le sol
- Éventuellement profilés d'espacement ou de renforcement
- Composants d'engrenage, ressorts
- Diverses petites pièces comme visserie, couvercles de protection, éléments de bras, etc.

Verre:

- Vitrage des vantaux et des parties latérales

Divers composants électroniques et électromécaniques:

- Capteurs, composants de commande et du système d'entraînement
- Accus au plomb et au nickel-cadmium

Divers plastiques:

- Galets
- Supports de câble, éléments d'embrayage et de bras
- Profilés d'étanchéité
- Boîtiers des composants électromécaniques et des capteurs



Your global partner for entrance solutions